



# Ré~Avenir

## Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 mai 2023

RÉ AVENIR a tenu, mardi 23 mai, à 18h30, au Bois Plage, son Assemblée générale.

Sur les 131 adhérents à jour de cotisation, 86 ont répondu présents ou se sont fait représenter.

Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale et Monsieur Patrice RAFARIN, Maire de RIVEDOUX et Conseiller Départemental ont fait l'honneur de leur présence.

Isabelle VETOIS, Présidente, a présenté les rapports moral et financier qui ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a ensuite acté la démission de Gustavo Eli, qui, quittant la région, démissionne de son mandat au Conseil d'Administration.

La candidature de Monsieur Jacques DESPROGES est soumise au vote de l'Assemblée, laquelle se prononce à l'unanimité des présents et représentés.

Monsieur Jacques DESPROGES intègre donc le CA de l'Association qui est composé comme suit :

- Isabelle VÉTOIS, Présidente ;
- Dominique BERTIN, Vice-Président et pilote du groupe « Écomobilité » ;
- Jean-Paul RICHON, Secrétaire Général ;
- Joëlle PELOSSE, Trésorière ;
- Philippe CHATIN, Responsable organisation des « Événements Annuels » ;
- Brigitte VAUDEL, copilote du Groupe « Événements Annuels » ;
- Emmanuelle CARPENTIER, Responsable des Relations Extérieures et Pilote du Groupe « Production Énergies Renouvelables » ;
- Jacques DESPROGES.

## 1/ L'année 2022 aura été riche en actions et événements pour RÉ AVENIR :

Tout d'abord, il est à souligner l'évolution significative du nombre d'adhérents qui a progressé de plus de 20%, et du nombre de sympathisants ayant, tout au long de l'année, participé à nos manifestations (plus de 600).

⇒ Mobilisation des **Groupes de Travail** sur :

- Projet Éolien offshore au large d'Oléron ;
- Écomobilité sur le transport public et le lancement de « *RÉZO-POUCE* » ;
- Sobriété Énergétique, pour impliquer la Grande Distribution et les Maires des communes de l'île ;
- Participation à la « *Commission Consultative Citoyenne* ».

⇒ 3<sup>ème</sup> édition les 20 & 22 octobre 2022 de notre « **Événement Annuel** » dont le thème était « **Vos gestes climat – On en parle – on agit** ».

Cet événement s'articulait autour de :

- La projection de 2 films :
  - « Après le Déluge » de Leonardo di Caprio ;
  - « Demain » de Cyril DION.
- Des Conférences.
- Des ateliers-jeux interactifs sur le climat, le bilan carbone et le mix énergétique.

## 2/ L'année 2023 sera tout aussi riche :

- Poursuite des Groupes de travail et développement d'autres actions en tant que force de propositions ;

- Préconisations sur la modification du PLUI concernant le « solaire » : panneaux photovoltaïques et solaire thermique ;
- Poursuite de notre implication et actions concernant l'Éolien en mer au large d'Oléron, et participation au débat sur la Planification de l'Éolien en mer et notamment sur la façade « Sud-Atlantique » ;
- Développement d'une action continue sur le territoire de sensibilisation sur la Transition Énergétique avec :
  - des projections de films suivis de débats au rythme de 1 par trimestre ;
  - Des ateliers jeux destinés aux enfants pendant les vacances scolaires en collaboration avec les mairies ;
  - Des échanges avec les « *Éco-délégués* » du collège sur la transition énergétique.

**A cet égard, il est annoncé la projection du film « Des voix dans le vent », le 26 JUIN prochain, 20 heures, à la Salle VAUBAN, à Saint-Martin de Ré, en présence du réalisateur.**

Ce film a été tourné lors des réunions d'information et de discussion organisées par la **Commission du Débat Public**.

Une bonne façon de revivre ces quelques mois de septembre 2021/février 2022 où les rétais se sont passionnés pour ou contre ce projet, d'évaluer la justesse des arguments après deux ans et de voir si cette démarche a permis de faire évoluer le projet.

- Relance du système de co-voiturage MOBICOOP et RÉZO\_POUCE ;
- Enrichissement des propositions portant sur le Schéma Directeur Cyclable de la CDC ;
- Propositions concernant la tarification du pont pour une tarification plus environnementale.

- Organisation de notre **4<sup>ème</sup> événement le 7 octobre 2023** portant sur la **renovation énergétique et l'isolation de l'habitat** qui se tiendra au Bois-Plage (salle polyvalente) ; Ce sera un **FORUM** qui rassemblera entreprises et artisans spécialisés, fournisseurs de matériaux innovants, organismes publics. Se tiendront également des conférences par des experts et des ateliers interactifs.

### **3/ un débat animé sur le schéma directeur cyclable :**

Les membres de la commission « Écomobilité » qui travaille notamment sur le schéma directeur cyclable a présenté son étude et ses préconisations.

Cette présentation a suscité un vif intérêt et de nombreuses questions qui ont alimenté un débat animé entre les membres présents, la commission et les élus.

Il est à préciser que sur ce sujet, RÉ-AVENIR a travaillé avec l'Association de Protection des Sites de Loix (APSL) et Action Environnement et que les Amis de l'Île de Ré (AIR) se sont ralliés à nos préconisations.

Les points essentiels des propositions de la commission portent :

- la nécessité d'un inventaire des voies selon la classification normée en la matière (voies cyclables, voies vertes ...) ;
- la création d'espaces d'arrêts dédiés aux vélos ;
- la généralisation des zones « 30 » pour tous les villages ;
- une meilleure sécurisation des intersections ;
- l'aménagement des ronds-points « *à la hollandaise* ».
- l'aménagement d'un « chaucidou » entre la Passe et le Féneau, c'est-à-dire d'une voie partagée matérialisée sur la route départementale pour faciliter les circulations « douces ».

Les élus présents ont alimenté le débat.

Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE a fait part de ses réserves concernant le « *chaucidou* », compte tenu de l'étroitesse de la route à cet endroit et de l'impossibilité de l'élargir.

Quant à l'aménagement des ronds-points, les représentant du département évoquent celui de « Gros Jonc » au Bois-Plage, mais observent que l'élargissement des ronds-points n'est pas possible partout.

Isabelle VETOIS évoque celui de « Bel-Air » à la Flotte, où un accident mortel d'un cycliste est à déplorer.

Enfin, concernant la priorité qui doit être donnée aux vélos sur l'île, Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE observe « *il ne faut pas oublier que des gens travaillent sur l'île et que tout le monde ne peut pas faire du vélo* ».

Ceci étant, tous s'accordent, ainsi que l'a exprimé Monsieur Patrice RAFARIN, sur « **un bouquet de solutions** » pour répondre aux enjeux de mobilité de l'île.

#### **4/ Reconnaissance de RÉ-AVENIR en tant qu'Association d'Intérêt Général :**

Par décision du 18 avril 2023, la Direction Départemental des Finances Publiques, que nous avons sollicité dans le cadre d'un rescrit fiscal reconnaît que notre association présente le caractère ***d'organisme d'intérêt général*** au sens des articles 200-1-b du CGI et 238 bis-1-a du CGI.

Il en résulte que les dons qui nous sont alloués sans contreparties peuvent donner lieu à réduction d'impôt.

Cette réduction (66% du montant) vaut également pour les cotisations.

L'assemblée a été levée à 20h30. Aucune question ou commentaire n'étant plus soulevé.

Les discussions se sont poursuivies autour d'un « pot » dans une grande convivialité.

**La Présidente,**  
Isabelle VÉTOIS

Le Secrétaire,  
Jean-Paul RICHON

